



RAPPEL PRÉVENTIF

Le 8 septembre 2017

Madame,
Monsieur,

En ce début d'année scolaire, le Service de police de la Ville de Québec et la direction de l'école sollicitent votre vigilance concernant la présence d'inconnus aux abords des écoles. Un événement sans incidence nous a été rapporté et nous jugeons pertinent de faire un rappel préventif des consignes de sécurité aux enfants.

Les enseignants se chargeront d'effectuer un suivi en classe au cours des prochains jours afin de sensibiliser les élèves aux règles de conduite à suivre dans un tel cas. Les éducateurs et les éducatrices du service de garde ainsi que les éducatrices spécialisées responsables sont également avisées et assureront une vigilance accrue.

Nous vous rappelons les recommandations du Service de police qui doivent être faites aux élèves :

- Évite de marcher seul dans la rue et tiens-toi dans les endroits où il y a plusieurs enfants.
- Si un étranger t'aborde, ne t'approche pas, refuse de lui parler, ne réponds pas à ses questions, ne t'arrête pas et poursuis ton chemin.
- Si tu es agrippé par la personne, crie le plus fort possible et débats-toi.
- Regarde la personne directement dans les yeux (cela permet à l'enfant de la « photographier » et de se rappeler son visage).
- Ne donne jamais ton nom à un inconnu (ne pas créer de lien de confiance).
- N'accepte pas de cadeau, sous quelque forme que ce soit.
- Ne monte jamais (pour une quelconque raison) dans la voiture d'un étranger;
- Avise le plus rapidement possible, un adulte de confiance, tes parents ou le surveillant de toute situation de ce genre qui se produirait.
- Rends-toi à la maison, chez des amis, dans une maison où une affiche « Parents-secours » est visible ou dans un endroit où il y a plusieurs personnes, par exemple un commerce.

Nous faisons appel à votre collaboration pour être vigilant auprès de votre enfant et pour reprendre avec lui ces mêmes conseils de sécurité. Il ne s'agit pas de lui faire peur, mais il est important de l'écouter et de le rassurer s'il se montre sensible ou anxieux par rapport à cette situation.

Toute information pertinente doit être rapportée à la police en composant le 911 pour une intervention immédiate ou le 418 641-AGIR (2447) pour transmettre des informations qui ne sont pas urgentes. Les appels demeurent confidentiels.

Nous vous demandons de nous signaler toute problématique qui pourrait survenir afin que l'école puisse intervenir promptement auprès de votre enfant ou de toute autre personne.

En espérant que ces informations pourront également vous rassurer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Danièle Turgeon
Directrice